

Procès-verbal de l'assemblée générale de la SACD

Le jeudi 26 novembre 2015

Au café de la Poste à Epauvillers

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la SACD
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée du 13 novembre 2014
4. a) Rapport du président de la SACD
b) Rapport du président de l'OQE
5. a) Comptes SACD 2014
b) Comptes OQE 2014
6. Programme d'activité 2016
7. Infos lutte collective contre le campagnol
8. Divers
 - Information CJA
 - Information ECR
 - Information FRI

Membres présents : Selon liste des présences disponible à la CJA.

Excusés : Michel Blant, Mireille et Matthieu Berthold, Jean-Baptiste Jeannerat, Chloé Et Willy Marchand, Olivier et Vincent Cerf, Thierry Theurillat, José Métille, Armand Noirjean, Gabriel Berthold, Guy Borne

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la SACD

Le président, Yves Maître, ouvre l'assemblée à 20h30.

2. Désignation des scrutateurs

Le président désigne 2 scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 13 novembre 2014

Le PV est approuvé.

4. a) Rapport du président.

2015 est synonyme d'année sèche. Le printemps fût bon, humide. L'été fût plus difficile, trop sec. Une première coupe tôt dans la saison a permis une coupe de regain précoce. Ensuite, le manque d'eau a conduit à un manque de fourrage. Ce ne fût par contre pas si mal pour les céréales et le maïs. Le marché du lait est en difficulté avec des prix bien trop bas. La seule possibilité pour récupérer quelques centimes est d'avoir de bonnes teneurs. Le marché de la viande se porte mieux, les prix sont bons. L'effet de la PA 14/17 est maintenant connu et n'a pas engendré de grandes déductions de paiements directs en zone de montagne.

b) Rapport du président OQE

Situation à fin 2015 : 4 exploitations ont adhéré en 2015. 102 exploitations font parties du réseau actuellement contre 91 en 2012. L'augmentation est de 12% en 3 ans (depuis le début de la deuxième période). Concernant les surfaces : SPB 2413.2 ha (+644.8 ha par rapport à 2012), 144 ha

de prairies extensives (+14.6ha), 51.9ha de prairies peu intensives (+8.6ha), 408.5 ha de pâturages extensifs (+99.1ha), 1.3ha de pré à litière (+0), 9.7ha de haies avec bande herbeuse (-0.3ha), 4.6 ha de haies types 16 (-1.2ha), 1793 arbres fruitiers (+524).

Les objectifs 2018 sont atteints pour les prairies extensives et peu intensives, les pâturages extensifs et les arbres fruitiers. Il manque encore des haies et des prés à litières. Le montant des primes reçues est de 401'005 francs.

Un rapport intermédiaire doit être présenté en 2016. Une visite de terrain, sur une journée, sera mise sur pied en 2016. En 2015, le biologiste a envoyé une grosse facture pour un travail effectué sur une exploitation. Il est désormais proposé par le comité que le réseau prenne en charge 2.5 heures par exploitant max. Le travail restant du biologiste est à payer par l'agriculteur. Pour les grandes exploitations, le réseau prendrait en charge jusqu'à concurrence du montant des cotisations.

Un membre propose que le président de l'OQE soit averti de l'intervention du biologiste. Un autre membre se pose la question de la difficulté d'obtenir les OQE qualité. A certains endroits, il manque les plantes recherchées même après 10 ans d'exploitations extensives, surtout sur les surfaces exposées au nord. Jean-Paul Lachat répond que le problème se situe au niveau des dispositions fédérales. L'ECR pourrait porter le problème au niveau fédéral. Mais il y aurait besoin de plus d'infos (combien de surface, est-ce possible d'amener ces plantes par des semis ou autres ?). La SACD pourrait demander à une station de recherche de se pencher sur l'affaire pour constater les faits. Un contact doit être pris avec AJAPI pour étayer les propos. Un contact peut ensuite être pris avec la station de recherche de Grangeneuve (avec copie à OFAG et ECR) pour exposer le problème. Mais il est d'abord nécessaire de le quantifier. Michel Darbellay ajoute que le problème est le même sur des surfaces trop riches en éléments nutritifs, même en semant les graines nécessaires.

5. a) Comptes 2014 SACD

Yves Maître lit les détails des comptes envoyés avec la convocation. Pierre-André Hulmann, vice-président, lit le rapport des vérificateurs qui affirment que les comptes sont exacts et proposent d'approuver les comptes et donner décharge à la caissière. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

b) Comptes 2014 OQE

Yves Maître lit le détail des comptes envoyés avec la convocation. Les frais exposés émanent du travail du biologiste et du bureau Natura. Pierre-André Hulmann lit le rapport des vérificateurs qui affirment que les comptes sont exacts et proposent d'approuver les comptes et donner décharge à la caissière. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

6. Activités 2016

Projet Enjoy. Remise en route du groupe. Il n'y a pas de grand soutien pour l'agriculture. Le projet pourrait aider l'agritourisme. Il y a de bonnes idées mais il y a peu de budget. La commune de Clos du Doubs injecte 10'000 francs par année pour développer le tourisme et la culture. Toutes bonnes idées sont les bienvenues.

PNRD. Pierre-André Hulmann siège à la commission agricole. Pour l'instant, rien de particulier pour l'agriculture.

Suivi des changements concernant le Doubs. Concerne la passe à poisson et l'élargissement du Doubs en aval de St-Ursanne. Le but est de perdre le moins de SAU possible. Pour l'instant, il n'y a pas de nouvelles. L'ordonnance en vigueur sur la protection des eaux n'est pas négociable, mais très

contestée. La délimitation de l'espace cours d'eau sera faite par le canton jusqu'en 2018. Une opposition pourra être déposée par la suite lors de la procédure de consultation. Sur la largeur des cours d'eau fixée par l'ordonnance, il y a peu de marge de manœuvre. Il faudra par contre s'opposer au report des distances sur la SAU du côté opposé à l'habitat ou à la forêt.

Changement d'animateur rural. Remerciement de Baptiste. Il sera remplacé par Ignace Berret. Une tâche sera de mettre en place une soirée à thème, un forum sur un thème pour avoir davantage de bonnes idées à concrétiser.

SACD est toujours disponible pour répondre aux sollicitations de la CJA.

7. Etat des lieux de la lutte collective contre les campagnols

Présentation de l'état des lieux du projet et des possibilités de lutte.

La demande de soutien financier a été déposée à l'OFAG. Un soutien pour une période de quatre ans est accepté. La FRI a été mandaté pour mettre en œuvre le projet. Deux groupes de lutte ont déjà été mis en place à Muriaux et Montmelon. D'autres vont suivre.

Le but est de lutter collectivement. Plusieurs agriculteurs exploitants sur un même périmètre sont appelés à mettre en œuvre diverses mesures de lutte pour mettre la pression sur le développement des campagnols. A noter que l'utilisation de céréales empoisonnées n'est plus possible. La lutte devra donc s'axer sur la destruction des galeries, la favorisation des prédateurs et sur quelques mesures de lutte directe (piégeage et gazage).

8. Divers

Infos CJA. Philippe Jeannerat apporte les salutations de la Chambre jurassienne d'agriculture. Il félicite la SACD pour les activités 2014.

- Menace sur les budgets agricoles 2016 et 2017 ainsi que sur le crédit cadre de la PA 18/21. Les diminutions annoncées correspondent à 200 francs par hectare environ. C'est inadmissible.
- Prix du lait catastrophique. On produit à perte. Le marché est difficilement influençable sans une aide politique. La CJA demande une segmentation correcte. Les agriculteurs doivent avoir le choix de traire du lait B et C. La fusion entre MIBA et Nordostmilch est soutenue par la CJA. MIBA est actuellement entre le marteau et l'enclume.
- La commission filière laitière est mise en retrait. Un GT mis en place par la commission souhaite mettre un projet de développement régional pour le lait. Avec le nouveau Gouvernement, il n'est pas sûr que la commission soit reconduite. Toutefois, le GT restera en place.
- Pour cette année électorale, la CJA a organisé un débat public avec les candidats au Gouvernement. Le peu d'agriculteurs ayant participé est décevant. Mais cela a eu le mérite de sensibiliser les politiciens à l'agriculture. Lors de la campagne du 2^{ème} tour, la CJA relève l'absence de discussion sur la préservation des terres agricoles. La CJA le rappellera aux élus en temps voulu. La CJA félicite les élus du monde agricole au Parlement et remercie les autres agriculteurs s'étant inscrit sur les listes.
- Changement d'animateur rural. Ignace Berret remplacera Baptiste. Le mode de fonctionnement sera revu pour soutenir les sociétés régionales. Une discussion aura lieu avec les comités.
- Sécheresse. Il y a de gros souci d'approvisionnement en eau sur certaines fermes. Les mesures demandées par la CJA ont été appliquées par l'ECR. La CJA a aussi demandé de faciliter l'importation de maïs d'ensilage. Un assouplissement des mesures PLVH est aussi prévu.
- Marchés de bétail. Bonne fréquentation. Le rôle du marché de garantir la transparence des prix est importante et se doit d'être maintenu. Les places de marché sont aussi l'occasion d'avoir de bons contacts entre agriculteurs.

- Swissness. Travail de la CJA pour que les terres exploitées en France (jusqu'au 1^{er} janvier 2014) soient compatible avec le label Swissness.
- PNRD. Rencontre CJA avec le comité pour faire part des désaccords de la CJA avec les activités du PNRD. Il faut toutefois garder un pied dedans pour garder un œil sur ce qu'il se fait.

Infos ECR. Jean-Paul Lachat remercie l'invitation et se réjouit que l'ECR soit associé aux assemblées.

- Bilan PA 14/17 : beaucoup de travail administratif.
- Paiements directs 2015 : légère diminution d'environ 1 millions de francs est estimée (équivalent au montant 2013). Le coefficient des contributions de transition passe à 0.2746 alors qu'il était proche de 0.46 en 2014. Ce qui équivaut à environ 4 millions de moins. Cette baisse est en partie compensée par une augmentation des contributions à la biodiversité et au paysage.
- Surface de promotion de la biodiversité : Environ 15% de la SAU du Jura est inscrite en surface de promotion de la biodiversité. Sur ces surfaces, 36% répondent aux critères de qualité II (le but de la Confédération est fixé à 40%).
- Le Jura compte 27 projets réseau (98% de la SAU).
- Qualité du paysage : forte adhésion aux projets. Environ 6.2 millions de francs seront versés (en augmentation de 0.9 millions par rapport à 2014). Le montant maximal est fixé à 160 francs par ha de SAU. Pour les surfaces d'estivage, le montant est de 97 francs maximum par PN. Les contrôles seront accentués dès 2016.
- SolAirEau : augmentation de 0.5 millions pour les contributions à la préservation des ressources.
- La PA 14/17 est un système complexe avec de nombreuses mesures. L'OFAG veut simplifier le système. Un GT va soumettre des propositions dès le printemps 2016. L'ECR espère que ces modifications pourront entrer en vigueur dès 2017.
- Perspectives 2017 : Une légère baisse des contributions à la promotion de la biodiversité de qualité I est prévue. Inversement, une augmentation des contributions à la qualité II sont prévues. Le niveau de qualité III ne sera pas introduit en 2017. Il est aussi prévu de limiter les contributions à la promotion de la biodiversité de qualité I à maximum 50% de la SAU. Il est aussi prévu une modification des coefficients UMOS. Ceci aura des conséquences pour les exploitations paysannes. L'ECR va étudier le cas et proposer des modifications.
- PA 18/21 : probable prolongation du système actuel. Possibilité de refonte du système dès 2022. Annonce de diminution du budget 18/21.
- Soutien à l'élevage : diminution de 80'000 francs en 2015 (OPTIMA). Le soutien s'élève à environ 1 million de francs.
- Marchés publics : 3-4 % de tête en plus qu'en 2014. Les prix sont relativement bons. Le soutien financiers de l'ECR pour les vaches de réforme a été augmenté afin d'avoir un maximum de bêtes de cette catégorie car ceci amène des marchands et donc des surenchères.
- Crédit investissement et aide aux exploitations paysannes : environ 900 dossiers de prêt sont actifs. En 2015, les exploitations touchées par la sécheresse ont pu demander une AEP.

Infos de la FRI. Quentin Tatti apporte les salutations de la FRI et remercie de l'invitation. Plaisir et nécessité de participer aux assemblées des sociétés régionales. Il souligne l'importance de l'action et visibilité des paysannes auprès de la population. Considération de l'agriculture a augmenté auprès de la population. Enjeu majeur concernant l'alimentation de la population. En 2015, 100 apprentis agricoles avec presque 30 % de filles. Il y a donc une bonne volonté des jeunes de se former. 50 candidats au brevet agricole.

Formation continue. Le programme 2016 est disponible. Divers cours sont proposés.

Prestations de conseils. Sans cesse en amélioration. Vise à aider les agriculteurs dans tous les domaines.

Projets lancés sur la production herbagère efficiente et sur la minimisation de l'utilisation d'antibiotique dans la branche laitière.

Gilles Monnat apporte les salutations des Franches-Montagnes. Région et problèmes identiques.

L'assemblée est levée à 22h18

A la suite de l'assemblée, Michel Darbellay présente le projet Terrentraide, nouveau service de dépannage jurassien mis en place par la CJA en collaboration avec les Jeunes agriculteurs jurassiens.

Le président
Yves Maitre

Le secrétaire
Baptiste Huelin